

Annexe 1 : DIAGNOSTIC DE PROJET - ACCUEIL

Description du projet :

Porteur de projet

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

UI :

CSP :

Référent:

Chargé de mission BGE Touraine :

Date de l'évaluation:

	++	+	+/-	-	--	Commentaires du Chargé de mission
Analyse - Adéquation personne-projet						
Motivations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Contraintes Personnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Savoir-faire commercial	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Savoir-faire gestion-administration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Savoir-faire technique (Expérience préalable de l'activité ?)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Interdiction Bancaire ? FICP ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON					
Nationalité ?	<input type="checkbox"/> Française <input type="checkbox"/> Etrangère					
Profession/Activité Réglementée ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON					



DIAGNOSTIC

- Demande/volonté d'accompagnement Oui Non
- Préfiguration des produits Oui Non
- Préfiguration des clients Oui Non
- Préfiguration des fournisseurs Oui Non
- Préfiguration des besoins (investissement/équipement) Oui Non
- Préfiguration des besoins financiers Oui Non

PLAN D'ACTION

- Arrêt de la prestation
- Poursuite de la prestation

Programme d'accompagnement personnalisé

Date prévue	Heure	Objectif de l'entretien

Commentaires du Chargé de Mission :

Conditions de validité du plan d'action

Article 1 : les engagements de BGE Touraine

BGE Touraine s'engage à :

- apporter au porteur de projet des conseils personnalisés et à le préparer à son métier de chef d'entreprise
- faciliter l'accès au porteur de projet à toute source d'information et de conseil
- conseiller, sur le projet défini en page 1, le porteur de projet sur les aspects commerciaux, de gestion, financiers et à l'aider dans le choix de son statut juridique en fonction de ses conséquences
- faciliter sa mise en relation avec des spécialistes et financeurs
- aider à l'élaboration de son dossier de présentation de projet

Dans le cadre de l'exécution du présent plan d'action, il ne saurait exister une quelconque obligation de résultat quant à la création ou à la pérennité de l'entreprise créée susceptible d'engager la responsabilité de la BGE Touraine.

Article 2 : les engagements du porteur du projet

Le porteur de projet s'engage à :

- accepter les objectifs et les modalités de BGE Touraine et à participer activement à la démarche
- à informer BGE Touraine de ses démarches et des éventuelles difficultés rencontrées ainsi que tout autre évènement pouvant avoir des incidences sur son activité
- s'attacher à suivre les préconisations de la fiche de rendez-vous élaborée à chaque entretien

En cas de non-respect de ces engagements, la BGE Touraine se réserve le droit de mettre fin unilatéralement par simple lettre au présent contrat sans qu'aucune compensation ou indemnité ne puisse être demandée.

Article 3 : Durée et respect des rendez-vous

- A toutes fins utiles, nous vous informons que notre prestation est intégralement prise en charge.
- A l'issue de l'étape 2, une validation du dossier en cours sera effectuée. Elle actera (ou non) la poursuite de l'accompagnement et donnera lieu si nécessaire à un réajustement des temps.
- L'accompagnement s'effectuera par étapes successives soumises à validation.
- Une fois signé ce plan d'action est valable un an.

Article 4 : Confidentialité

Le conseiller BGE Touraine est tenu à une obligation de réserve et de discrétion. Le conseiller BGE Touraine s'engage à ne pas communiquer à l'extérieur des renseignements, à l'exception des structures qui interviennent dans le projet du bénéficiaire.

Fait en double exemplaires à Saint Avertin, le
Signature du conseiller BGE Touraine

Signature du Porteur de Projet
Précédée de la mention « lu et approuvé »